JUIN - JUILLET - AOÛT 2021

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
SECNSA
SECRÉTARIAT EXECUTIF

BULLETIN
TRIMESTRIEL DU SAP

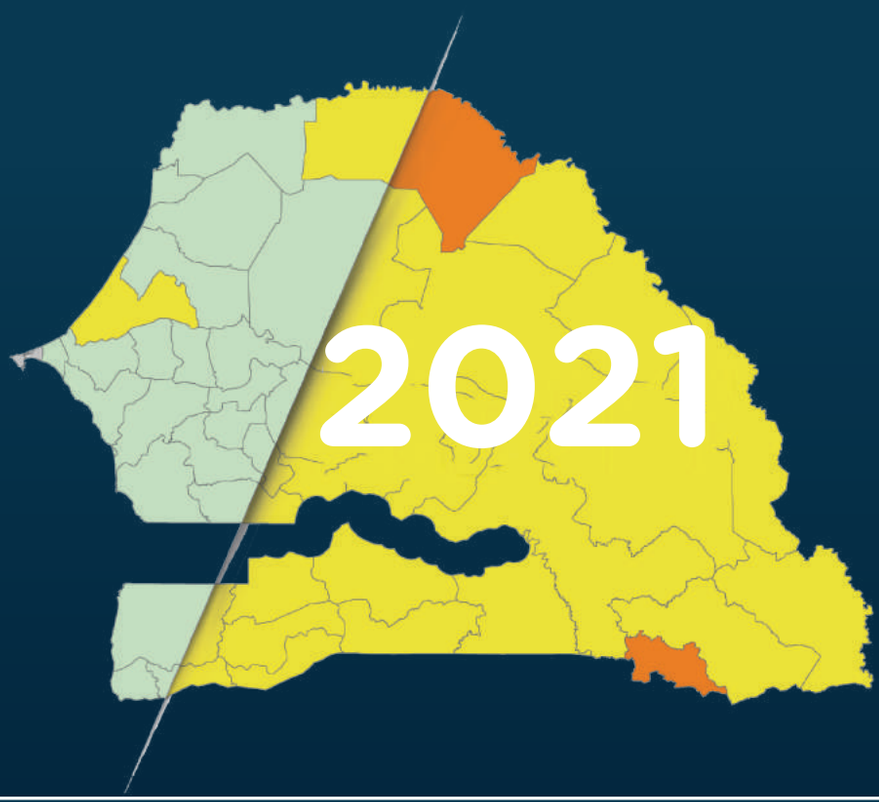

FAITS SAILLANTS

- **Bon comportement des cultures sous pluies ;**
- **Forte hausse des prix de l'huile, du sucre et du blé ;**
- **Démarrage des transferts d'argent, aux populations en insécurité alimentaire, par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM).**

POINT E, RUE DE FATICK X BD DU SUD - IM.ABS 3, 4 & 5ÈME ÉTAGE - DAKAR - BP: 27 161
TEL: (+221) 33 865 30 35 - EMAIL:SECNSA@SECNSA.SN - SITE WEB: WWW.SECNSA.SN

1. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE

1.1. RAPPEL DES RÉSULTATS DE LA MISE À JOUR DE LA PRÉVISION SAISONNIÈRE DES PRÉCIPITATIONS 2021

A l'issu de la deuxième mise à jour, pour la période Juillet-Août-Septembre (JAS), on s'attend à ***une pluviométrie normale à déficitaire*** sur tout le territoire ; excepté le ***Sud-Est***, où les précipitations pourraient être normales à ***légèrement excédentaires.***

1.2. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

A la première décade d'Août l'installation de la saison des pluies est effective sur l'ensemble du territoire (cf. Carte installation). En Juin des faux départs ont été notés à Dakar, Thiès et Saint-Louis.

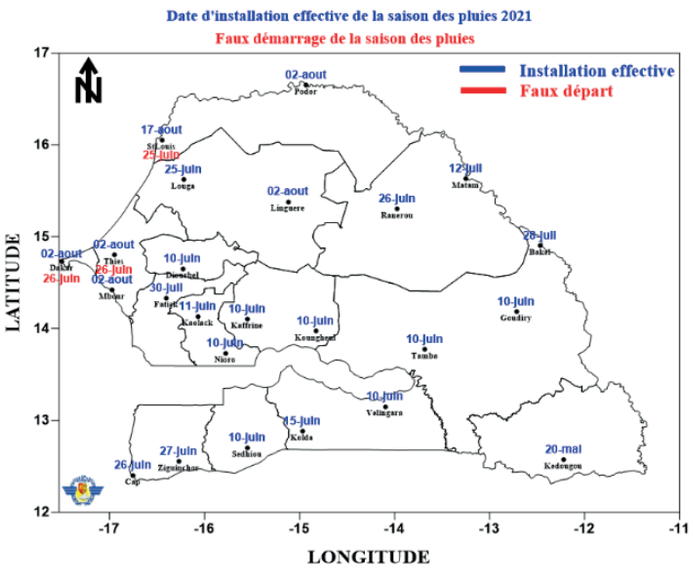

Au 31 Août le cumul saisonnier varie entre 131.4mm à Richard Toll (région de Saint Louis) et 757.9mm à Diouloulou (région de Ziguinchor) comme le montre la carte des cumuls pluviométriques.

Par rapport à la normale 1991-2020, la situation est excédentaire au Centre ouest et au Nord (départements de Podor, Dagana, Matam, Thilogne), déficitaire à Fongolimbi, Ziguinchor, Oussouye et Bakel, normale sur le reste du territoire.

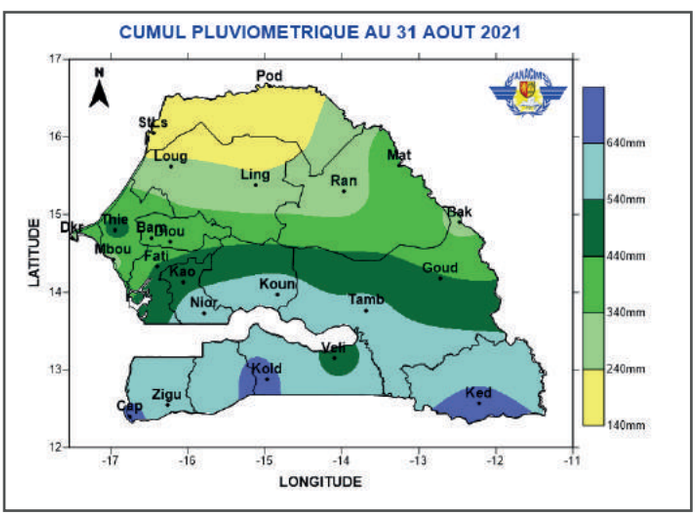

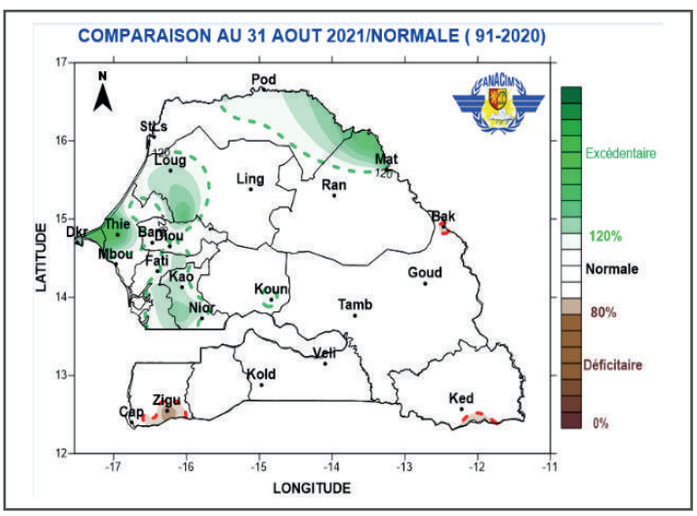

1.3. EVOLUTION DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

1.3.1. EVOLUTION DES CULTURES

Les cultures ont une bonne évolution qui permette d'envisager de bonnes récoltes. Dans la plupart des régions du pays, les 1ers semis de mil et de maïs sont respectivement au stade épiaison et floraison. L'arachide est au stade de gynophorisation, le niébé au stade fructification et le sésame au stade de floraison.

1.3.2. SITUATION PHYTOSANITAIRE

Des attaques de la chenille légionnaire d'automne (CLA) ont été signalées dans le bassin arachidier, à Nioro, Kaffrine, Koungheul et dans l'est du pays à Goudiry. Au nord, la présence d'oiseaux granivores a été notée dans le département de Matam.

1.4. SITUATION PASTORALE

Avec la régularité des pluies, le pâturage est maintenant disponible en quantité et en qualité, ce qui a considérablement améliorer l'état d'embonpoint du cheptel, favorisant également, le retour des transhumants vers leurs zones d'origine.

L'abreuvement du bétail se fait au niveau des points d'eaux temporaires (mares et marigots) qui sont bien remplis.

La situation zoo sanitaire est calme, sauf dans les régions de Diourbel, Saint-Louis, Ziguinchor et Sédhiou où des foyers de maladies ont été signalés.

2. SITUATION ALIMENTAIRE

Le rétrécissement de l'offre mondiale, la forte augmentation du coût du fret maritime ont renchéri les valeurs des importations de produits de grande consommation au Sénégal.

2.1. FORTE HAUSSE DES PRIX DE L'HUILE, DU SUCRE ET DU BLÉ [1]

Le marché de l'huile végétale connait des tensions sur les stocks et les prix du format de 20 litres, représentant plus de 80 % du marché. En effet, pour ce format, les prix d'huile de palme sur le marché mondial sont passés de 12 à 18 dollars en janvier puis à 27 dollars au mois d'août 2021.

Sur le marché local, une tendance haussière des prix a été relevée. Ils passent de 15 000 F CFA/bidon à 17000 F CFA/bidon en janvier puis à 19 000 F CFA en août 2021. Au détail, le litre en vrac de l'huile de palme passe de 900 F CFA à 1 100 F CFA, alors que celui de l'huile d'arachide et de tournesol en bouteille est vendu entre 1200 et 1500 F CFA. Les dosettes de 250 ml sont cédées à 300 F CFA l'unité.

Concernant le sucre, le cours moyen sur le marché mondial est passé de 400 à 510 euros entre mars et août 2021 soit une hausse de 27%. Au prix actuel de 510 euros la tonne rendu Dakar, avec des droits de douane cumulés à 200 000 F CFA, le prix de revient au kg serait de 554 F CFA/kg alors que le prix importateur homologué est à 545 F CFA/kg.

Pour le blé, les prix internationaux sont passés de 189.75 à 251 euros la tonne au 29 avril 2021. Le prix de la tonne de blé rendu Dakar tourne aujourd'hui autour de 290 euros.

Ce prix est supérieur à celui ayant prévalu lors de la fixation du prix du sac de farine en 2018 (240 euros) et début 2021 (270 euros) qui avait nécessité une baisse de la TVA de 18 à 6% en vue de maintenir le prix de la farine.

[1] Cellule d'étude et de planification du Ministère du commerce

2.2. FORTE BAISSE DES STOCKS [2]

S'agissant des stocks, une forte baisse des importations a été notée. Les importateurs ont confirmé disposer de commande suffisante pour couvrir le marché mais ils restent confrontés à un problème d'acheminement lié à l'indisponibilité de bateaux pour l'huile en vrac et de conteneurs pour l'huile en bidons. A terme, une rareté de la denrée est à craindre.

2.3. LÉGÈRE VARIATION DES PRIX DES CÉRÉALES LOCALES ET IMPORTÉES

Pour les céréales locales sèches, les prix moyens de détail s'affichent comme suit : 256 F CFA/kg (mil souna), 265 F CFA/kg (sorgho), 256 F CFA/kg (maïs). Au cours des deux derniers mois, les prix ont connu des variations légères. Les variations mensuelles par céréale s'établissent respectivement comme suit : +4%, -1%, -1%. La comparaison annuelle indique de faibles baisses : mil (- 6%), sorgho (-4%) et une hausse pour le maïs (+11%). Les variations quinquennales du mil et du maïs sont plus significatives : mil (+ 12%), sorgho (+2%), maïs (+16%).

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à 300 F CFA/kg est resté constant par rapport aux deux derniers mois mais a augmenté de 4% par rapport à la période de référence quinquennale.

S'agissant des céréales importées, le riz brisé importé non parfumé est vendu à 324 F CFA/kg, le riz brisé importé parfumé à 447 F CFA/kg et le maïs importé à 241 F CFA/kg. Les comparaisons indiquent une relative stabilité mensuelle et de légères variations annuelles : riz non parfumé (+3%), riz parfumé (-1%) et maïs (+11%). Les variations quinquennales montrent également de légère hausse : riz non parfumé (+10%), riz parfumé (+7%) et maïs (+7%).

2.4. INDICE DES PRIX HARMONISÉ À LA CONSOMMATION [3]

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) du mois d'août 2021 s'est accru de 1,9%, comparé à celui du mois précédent. Cette évolution résulte, en grande partie, du renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,5%). En variation annuelle , les prix à la consommation se sont accrus de 2,6%.

Les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont connu une hausse de 3,5% en août 2021, après un relèvement de 3,6% en juillet. Cet accroissement résulte de l'augmentation des prix des légumes frais en feuilles (+34,7%), des tubercules et plantains (+16,0%), des légumes frais en fruits ou racines (+11,8), des poissons frais (+9,7%), des huiles (+2,6%), ainsi que du sucre (+2,1%).

La chute de la production des produits frais et les tensions sur les denrées de première nécessité expliquent cette appréciation des prix des produits alimentaires. En variation annuelle, les prix de la fonction se sont accrus de 3,9%.

---

[2] Cellule d'étude et de planification du Ministère du commerce
[3] Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
[3] Variation entre les mêmes mois de deux années consécutive

2.5. IMPACT DES HAUSSES DES PRIX SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Les résultats du Cadre Harmonisé (CH) du mois de mars 2021 prévoyaient une altération de la consommation des ménages pour la période juin-juillet-août, liée à la diminution des stocks et la baisse de la disponibilité alimentaire. La hausse des prix des denrées de première nécessité, pourrait favoriser le recours à des stratégies d'adaptation alimentaire et, accentuer la dégradation de la consommation des ménages.

2.6. IMPACT DES HAUSSES DES PRIX SUR LES MOYENS D'EXISTENCE DES MÉNAGES

L'analyse du CH prévoyaient également, une dégradation des moyens d'existence des ménages due, à la baisse des revenus et à la hausse des prix des céréales en période de soudure en raison de la COVID 19. Avec la hausse des prix de l'huile, du sucre et du blé, les ménages qui sont confrontés à des difficultés risquent de voir leur situation s'aggraver davantage.

En effet, dans les zones rurales, les récoltes n'ont pas encore débuté, la majeure partie des ménages dépendent du marché. En milieu urbain, les populations continuent à ressentir les effets de la pandémie sur l'économie. Ces deux éléments combinés pourraient conduire les ménages à développer des stratégies d'adaptation qui dégrade leurs moyens d'existence des ménages.

3. PLAN NATIONAL DE RIPOSTE

- **Situation des interventions**

Dans le cadre du plan national de riposte (PNR), élaboré pour venir en aide aux populations qui pourraient faire face à une crise alimentaire, le Programme Alimentaire Mondial prévoit :

Pour l'assistance alimentaire de :

- Prendre en charge 92 848 personnes (11 606 ménages) dans les 5 départements (Podor, Matam, Ranérou, Salémata, Saraya), pour une durée de 3 mois. L'enveloppe dégagée pour cette activité s'élève à 1 392 720 000 FCFA.

Pour l'assistance nutritionnelle, il prévoit de :

- Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle à travers le transfert monétaire aux enfants de moins de 2 ans et aux femmes enceintes et allaitantes dans le département de Podor ;
- Dépister et traiter la malnutrition aiguë chez les enfants de 6-59 mois dans les régions de Matam et Kédougou. Vingt-cinq mille cent vingt-neuf (25 169) enfants de 6-23 ans et, onze mille cent vingt-neuf (11 129) femmes enceintes et allaitantes (FEFA) sont concernés par l'assistance nutritionnelle.
  Un budget de 60 495 000 est prévu pour la prise en charge des enfants 6-23 mois et les FEFA.

Le PAM envisage aussi, de mener au même moment des activités de résilience dans ces cinq (5) départements pour un budget de 320 160 000 FCFA.

La première phase des transferts d'argent a débuté le 16 juillet 2021.

La CARITAS quant à, elle prendra en charge 1 000 ménages dans les départements de Salémata et Kaolack.

LISTE DES STRUCTURES NATIONALES
MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL DU SAP/SA :

ANACIM, ANSD, ARM, CEP/PÊCHE, CEP/MINISTERE COMMERCE, CLM, CONACILSS, CSA, CSE, DA, DAN, DAPSA, DEFCCS, DGPRE, DHORT, DIREL, DPC, DPV, DADL, DGPSN, SECNSA,

PARTENAIRES FINANCIERS

JICA

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel * Regional Sahel Pastoralism Support Project * SENEGAL PRAPS

ACTION CONTRE LA FAIM

CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

SECRÉTARIAT EXECUTIF

SECNSA

JUIN - JUILLET - AOÛT 2021